

COMPTE-RENDU

Débat-mobile du 25 octobre 2024

Marché des Halles de Saint-Nazaire

Concertation préalable
du 23 septembre au 23 novembre 2024

Fort de son expertise liée à la construction du premier parc éolien en mer français et de ses relations étroites avec les acteurs industriels de la filière, Nantes Saint-Nazaire Port accompagne le déploiement de l'éolien en mer de grande puissance. Afin de poursuivre cette dynamique, Nantes Saint-Nazaire Port conçoit le projet Éole, une plateforme d'assemblage pour les éoliennes de demain, notamment destinée au déploiement des futurs parcs de la façade atlantique. Dans cette perspective, une concertation préalable est organisée du 23 septembre au 23 novembre 2024, sous l'égide de la CNDP, pour informer les habitants, les acteurs du territoire et de la filière, et les associer au projet Éole.

Intervenants

Nantes Saint-Nazaire Port :

- Gwenaëlle Cotonnec, Responsable environnement
- Nadège Chabert, Ingénieur travaux maritimes

Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Catherine Trebaol, Garante de la concertation

Sennse :

- Maxime Leconte, Chef de projet concertation
- Clément Fron, Chef de projet concertation

Nombre de participants :

40 participants, dont 33 habitants et 7 commerçants.

1 – Cadre de la rencontre

Contexte du débat mobile au marché des Halles de Saint-Nazaire

Dans le cadre de la concertation préalable, un quatrième débat mobile s'est tenu sur le marché des Halles de Saint-Nazaire, le vendredi 25 octobre 2024. Cette rencontre vise à aller au contact des habitants pour les informer du projet, répondre à leurs questions, recueillir leur avis, ainsi que pour les inviter à participer plus largement à la concertation.

Le débat mobile s'est déroulé en plusieurs temps :

- Un premier temps avec l'accueil du public, durant lequel les participants ont pu s'informer et donner leur avis, notamment via les différents outils de communication et de contribution mis à disposition.
- Un deuxième temps, avec la venue de l'équipe projet sur les stands des commerçants du marché. L'objectif est de les informer sur le projet, de recueillir leurs avis et de les inviter à participer à la concertation. L'équipe projet a également incité les commerçants à échanger sur le projet avec leur clientèle, afin d'encourager leur participation à la concertation.

2 – Le dispositif mis en place

Sur le marché des Halles de Saint-Nazaire, un stand a été mis en place pour le débat-moblie, composé de :

- Un panneau de présentation du projet à l'horizon 2030 avec son schéma de référence ;
- Un panneau de présentation du projet avec différentes vues du site en exploitation ;
- Un panneau pour recueillir les contributions à la question : « Comment percevez-vous le projet Éole ? » ;
- Des images de synthèse du projet vues depuis la plage de Saint-Brévin-les-Pins ou d'autres angles de vues de Saint-Nazaire.

Sur le stand, plusieurs outils étaient mis à la disposition des participants :

- Des post-it pour écrire une contribution et la déposer sur le panneau prévu à cet effet ;
- Des questionnaires papiers, qui ont été proposés aux participants ;
- Des dépliants de présentation du projet Éole, qui ont été distribués aux participants ;
- Le dossier de concertation ;
- Un registre papier.

2 questionnaires en version papier ont été récoltés lors de cette rencontre.



3 – La synthèse des échanges

Les profils des participants au débat mobile étaient essentiellement des riverains et habitants de Saint-Nazaire, de Saint-Brévin et de ses alentours, ainsi que des commerçants du marché des Halles de Saint-Nazaire.

Une majorité des personnes était informée sur le projet, après avoir reçu le dépliant dans leur boîte aux lettres ou après avoir observé l'actualité du projet dans la presse. Certaines personnes présentes à l'atelier 2 se sont également rendues sur les lieux du débat mobile pour continuer d'échanger avec l'équipe projet. D'autres participants avaient toutefois une connaissance relativement limitée sur le projet Éole et ont pu s'informer auprès de l'équipe projet.

Au cours des échanges, les thématiques suivantes ont été abordées :

L'opportunité du projet et de la filière de l'éolien en mer

Une grande majorité de participants se déclare favorable au projet Éole. Ils soulignent son intérêt pour le développement local et touristique de Saint-Nazaire et de ses alentours. Plusieurs participants précisent en effet que le site proposé par le projet Éole pourrait permettre à la ville de Saint-Nazaire de développer son activité touristique à grande échelle. Le développement de l'éolien en mer est perçu comme un levier positif pour l'attractivité du territoire.

Des participants, sans prendre position pour ou contre le projet Éole, s'interrogent par ailleurs sur la rentabilité à long terme de la filière éolienne offshore ou sur l'impact écologique de cette technologie. Un participant souhaite la publication de données financières transparentes, comme le coût global des parcs, leur durée d'exploitation et leur rentabilité effective, en particulier pour celui de Saint-Nazaire.

Enfin, un participant particulièrement intéressé par le projet, questionne la lenteur administrative autour de la mise en œuvre du projet et s'interroge sur la possibilité d'accélérer ce processus.

Les enjeux socio-économiques du projet pour le territoire

Plusieurs participants partagent le possible développement économique pour le territoire de Saint-Nazaire et ses alentours grâce au projet Éole qui participera à la création de nombreux emplois. L'un d'eux a d'ailleurs mentionné que son enfant travaille déjà dans la filière éolienne, soulignant l'impact positif pour l'emploi régional et les perspectives professionnelles dans ce secteur.

L'insertion du projet dans le paysage nazairien et de ses alentours

Les effets du projet Éole sur le paysage et la covisibilité ont été évoqués. Certains participants s'inquiètent des impacts visuels pour les résidents des zones avoisinantes, en particulier au niveau du quartier du Petit-Maroc, près duquel un des espaces de stockage des flotteurs nus est prévu. Ils expriment ainsi des craintes de dégradation du paysage du port et de la vue.

Quelques participants rappellent leur défiance née lors du déploiement du parc éolien en mer de Saint-Nazaire, où les éoliennes étaient initialement décrites comme étant de la taille d'allumettes vues depuis la côte. Ils redoutent que le même type de communication soit employé autour du projet Éole.

Les effets du projet sur la circulation maritime

Un participant s'inquiète de possibles restrictions de navigation pour certains types de bateaux sur le chenal. Un autre souligne que le fonctionnement de l'écluse Est, utilisée par les plaisanciers, ne devrait pas être altéré par le projet.

La sécurité du projet

Concernant la sécurité, un participant s'interroge sur les mesures prévues pour garantir la résilience des infrastructures face aux tempêtes, surtout en phase d'exploitation avec des éoliennes flottantes. Un autre participant se questionne sur l'éventualité de démonter les éoliennes en cas d'intempéries majeures, par précaution pour le port et les habitations environnantes. L'équipe projet a rassuré en expliquant que toutes les conditions météorologiques ont été prises en compte et étudiées.

Les effets des travaux du projet

Un participant s'interroge sur les problématiques d'envasement, directement liées aux travaux du projet Éole. Il souhaite savoir comment seront gérés les sédiments et si ces travaux pourraient modifier la dynamique sédimentaire du port.

4 – Annexe

À la réponse « Comment percevez-vous le projet Éole ? », voici les contributions écrites récoltées sur le panneau :

- « C'est positif comme projet. Ma fille travaille dans la filière éolienne ».
- « Tout ce qui est mis en place pour construire des éoliennes, c'est très bien ».
- « C'est un beau projet pour l'emploi et le tourisme ».
- « On a besoin de ce genre de projet pour développer le secteur économiquement. Au sujet de la phase hors exploitation du projet, cela va permettre de développer le tourisme. C'est une bonne chose pour Saint-Nazaire ».
- « C'est une bonne initiative et un bon projet ».
- « C'est un projet plutôt positif pour le territoire et l'emploi ».
- « Je ne suis pas contre le projet Éole, c'est plutôt une belle initiative, mais j'ai peur que la communication pour le projet soit la même que pour le parc de Saint-Nazaire et la question des allumettes. Il ne faut pas mentir sur la question de la covisibilité, comme ça avait déjà été le cas auparavant ».
- « Je suis prudent sur la question de la covisibilité du projet. Le parc éolien de Saint-Nazaire avait à l'époque été décrit comme des allumettes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Je souhaite également revenir sur la question de la taille du quai. J'ai peur qu'on perde de l'espace sur le port à cause de ce quai. Je crains également que les problématiques d'ensablement et de sédiment ne perturbent le projet. Enfin, je pense également, aux vues de la présentation du projet, qu'il y aura à terme des problématiques de circulation des bateaux sur le port de Nantes Saint-Nazaire et sur le chenal ».
- « Le projet ne doit pas dégrader l'aspect paysager au niveau du Petit-Maroc et modifier le fonctionnement de l'écluse Est (plaisance). L'espace de stockage Est est problématique, il est trop grand par rapport à la zone qui se situe juste derrière (Petit-Maroc) ».

- « Sur la question de l'accès à l'Ecluse Est. Est-ce qu'il y aura des restrictions de circulation pour les navires ? ».
"Au sujet du ponton de stockage des flotteurs nus, personnellement ça me dérange. J'ai peur que cette infrastructure défigure le port.
Je m'interroge également sur la possibilité qu'il y ait des tempêtes pendant la phase d'exploitation du projet Éole (avril à septembre). Dans ce cas-là, on démonte toutes les infrastructures présentes sur le site ? ».
- « Quel est l'amortissement de cette filière éolienne ? Quelle est par exemple la rentabilité des parcs éoliens et notamment celui de Saint-Nazaire ? Combien est ce que ça coûte ? ».
- « J'émet certaines inquiétudes sur les éoliennes flottantes pendant les périodes de tempêtes. Est-ce que les infrastructures sont amenées à résister ?
Je m'interroge également sur les possibles changements de circulation de l'estuaire, à la suite de l'aménagement du projet Éole ».
- « Je suis intéressé par le projet. En revanche, je trouve inadmissible qu'il y ait autant de longueur administrative avant de voir apparaître le projet ».